



L'islam invité à l'école

LUCERNE • Depuis 2002, des cours d'islam sont proposés aux enfants musulmans dans le cadre de l'école publique. Leur «haut potentiel» d'intégration est reconnu. Bilan.

FRANCESCA SACCO

Pourquoi ne pas enseigner l'islam aux enfants musulmans dans le cadre de l'école publique? Le canton de Lucerne a tenté l'expérience à Ebikon et à Kriens. Ces deux municipalités proches du chef-lieu prêtent gracieusement des locaux à cet effet. Les cours sont proposés aux élèves musulmans inscrits à l'école obligatoire. Ils sont donnés par deux femmes de la communauté bénéficiant d'une formation didactique spécialisée.

Lors de son lancement, en 2002, l'initiative lucernoise était une première suisse. Depuis, plusieurs communes des cantons de Saint-Gall et de Thurgovie, dont Kreuzlingen, ont suivi l'exemple. Les autorités locales en ont toujours parlé comme d'une «bonne chose» pour l'intégration sociale des musulmans, tandis que l'Union démocratique du centre (UDC) y voit une «menace» pour la cohésion sociale de la Suisse. Mais, cette année, pour la première fois, ces cours facultatifs ont fait l'objet d'une évaluation indépendante du bureau d'expertises Kultureval à Zurich, mandaté par la Ville de Kreuzlingen, justement. Début octobre, Kultureval concluait qu'ils possèdent un «haut potentiel» en matière d'intégration des musulmans et de création de rapports de confiance entre les communautés musulmanes et chrétiennes de Suisse.

«Compatible avec la Suisse»

A Ebikon, Sumaya Sabadia nous reçoit: Une cinquantaine d'enfants suivent actuellement son cours dédié à l'islam. Le fait que les leçons ne soient pas données dans une mosquée, en arabe ou en albanais, mais dans une classe d'école, et en bon allemand, est perçu à l'extérieur de diverses manières. Pour le professeur Samuel-Martin Behloul, islamologue à l'université de Lucerne, c'est un pas vers l'intégration: «L'un des reproches adressés à l'enseignement traditionnel dans les mosquées est qu'on ne peut pas le contrôler, qu'il manque de transparence, que les imams viennent de l'étranger. Avec ces cours, les enfants musulmans peuvent concevoir leur religion com-



A Ebikon et à Kriens, deux municipalités lucernoises proches du chef-lieu, des cours d'islam sont proposés aux élèves musulmans dans le cadre de l'école obligatoire. KEYSTONE

me quelque chose de compatible avec la Suisse.» Une mère musulmane témoigne: «Dans une mosquée, il y a des inconnus, il faut enlever ses chaussures, les femmes portent un voile... tout cela appartient à notre religion, bien sûr, mais ce n'est pas familier pour mon fils, qui est né en Suisse. Dans une classe, avec une institutrice qui parle allemand, il se rend compte qu'il peut appartenir à une autre confession que celle de ses camarades, sans être pour autant complètement différent.»

Le président de l'UDC de la Ville de Lucerne, Pirmin Müller, développe un autre point de vue. La population a été mise devant le fait accompli, dénonce-t-il: «Le projet a été officiellement présenté pendant les vacances de l'été 2002, une semaine seulement avant le début des cours. Aucun débat public n'a eu lieu. De plus, j'ai tenté

par divers biais de me procurer les outils pédagogiques utilisés. On me répond qu'ils sont fiables et inoffensifs. Mais alors pourquoi n'est-il pas possible d'y avoir accès?»

Reportage refusé

Bonne question: que fait-on pendant ces cours? Nous n'avons pu y assister, au motif de ne pas «déconcentrer» les élèves. «Je leur enseigne avant tout ce que nous avons été créés par Dieu et que le Coran représente sa parole», explique Sumaya Sabadia, à Ebikon. «Mais je parle également des traditions. Une fois, par exemple, je leur ai appris à préparer des dattes – car c'est avec des dattes que l'on rompt le ramadan.» «Nous examinons aussi les dix commandements du point de vue de l'islam et du christianisme», ajoute l'imam Rehan Neziri, responsable des cours à Kreuz-

lingen, dans le canton de Thurgovie, auxquels plus de septante petits musulmans participent (sur les cent deux inscrits à l'école publique). Ici, l'enseignement a débuté en 2010 avec la collaboration de la commune aux mêmes conditions qu'à Lucerne: prêt d'une salle de classe à titre gracieux, inscription du cours dans la grille horaire du programme scolaire, mais pas d'aide financière.

«Actuellement, en Suisse, la plupart des enfants musulmans ne reçoivent aucun enseignement confessionnel: ils ne connaissent pas la religion des autres, ni la leur», relève Jean-François Mayer, directeur de l'Institut Religioscope, à Fribourg. «Les parents n'ont généralement pas de formation théologique. L'islam qu'ils pratiquent est ancré dans une tradition culturelle. Or cette tradition fait défaut en Suisse.»